

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 27 juillet 2023

Publication du « Rapport social unique » 2022

- Depuis l'édition 2021, le Rapport social unique (RSU) remplace le bilan social.
- Élaboré par la Direction des ressources humaines du ministère, ce document propose une approche statistique, révélant l'essentiel des chiffres RH pour le personnel militaire et civil, en y associant une présentation des grands engagements et faits marquants au titre de l'année 2022
- Le ministère des Armées compte 266 000 femmes et hommes, dont les trois-quarts sont des militaires. Avec 17 % de femmes militaires, les armées Françaises comptent parmi les plus féminisées au monde. Au sein du personnel civil, les femmes représentent 39 % des agents et, tous statuts confondus, 39 % des cadres dirigeants

Avec 28 500 recrutements en 2022, le ministère des Armées reste le premier recruteur de l'État. Cette dynamique de flux est indispensable pour répondre à l'impératif de jeunesse exigé par le métier militaire, et pour garantir l'efficacité opérationnelle et accompagner la montée en puissance technologique des armées et équipements.

Concernant le lien au service, 68 % des militaires servent sous contrat et 32 % sont de carrière. Les civils comptent 61 % de titulaires, 20 % de non titulaires et 19 % d'ouvriers de l'État. Au sein des effectifs civils, le taux de bénéficiaires de l'obligation d'emploi (incluant les personnes en et hors situation de handicap) atteint 6,5 %.

33 741 changements de grades et 3 793 changements de catégorie ont été recensés chez les militaires.

Parmi les civils titulaires, 3 327 agents ont connu un changement de grade et 408 un changement de corps donnant accès à la catégorie supérieure. Enfin, 1 096 ouvriers de l'État ont connu un changement de groupe et 2 019 un changement d'échelon.

En 2022, 118 667 militaires ont bénéficié d'une formation pour un nombre total de 5 879 938 journées. 56 180 civils ont suivi une formation pour un nombre total de 172 009 journées.

Le ministère emploie 2 215 apprentis. 165 apprentis ont intégré le ministère des Armées à l'issue de leur apprentissage.

Les dépenses de personnel s'élèvent à 21,542 milliards d'euros, dont 16,442 milliards pour le personnel militaire et 5,100 milliards pour le personnel civil.

Le ministère a consacré environ 800M€ à sa politique sociale (comprenant l'action sociale et l'aide au logement).

Lancé en février 2022, le plan « Ambition logement » vise à reconstituer et à augmenter le nombre et la qualité des logements destinés aux personnels du ministère des Armées et à leurs familles.

Hors Gendarmerie, la réserve opérationnelle des forces armées et formations rattachées totalise, 37 182 volontaires ayant souscrit un engagement à servir dans la réserve (ESR) et 61 181 anciens militaires d'active au titre de la réserve de disponibilité. Enfin, la réserve citoyenne de défense et de sécurité compte 6 093 personnes.

La fonction reconversion du ministère des Armées relève de Défense mobilité. Au 31 décembre 2022, 29 471 militaires (dont 1 537 blessés) et 2 139 conjoints étaient accompagnés par Défense mobilité. 10 462 militaires (dont 483 blessés) et 1 050 conjoints s'étaient inscrits dans l'année. 20 052 prestations ont été accordées à des militaires, 45 à des civils et 459 à des conjoints.

6 800 militaires (334 militaires blessés) ont accédé à un emploi dans le secteur privé ou public, 21 civils (dans le secteur privé). 1 255 conjoints ont également accédé à l'emploi.

Pour télécharger Rapport social unique 2022 : cliquez ici

Contact media :

Centre media du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

**Délégation à l'information et
à la communication de la défense**

DICoD

Centre media du ministère des Armées
60 boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15